

VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

PARTICULIERS



Extrait des conditions générales de banque

En vigueur au 01/01/2026

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable.

Tarifs non exhaustifs. Pour plus d'informations,
rendez-vous dans votre agence.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs, applicables à compter du 01/01/2026 **P. 3**



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte **P. 4**

Ouverture, Transformation et Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Le change



Banque à distance **P. 5**

Internet et Internet mobile
Info CA Store
Services d'alertes par SMS
Téléphone au 0978 978 978



Vos moyens et opérations de paiement **P. 6-7-8**

Carte
Virement
Prélèvements / TIP SEPA
Chèque



Offre groupée de services **P. 8-9-10-11-12-13**

Offre Prestige - Offre Premium - Offre Essentiel
Offre Globe Trotter - Offre Eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer - Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées



Irrégularités et incidents **P. 13-14**

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incident de paiement
Information en cas de débit irrégulier



Découverts et Crédits **P. 14-15**

Découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers
Autres opérations liées aux crédits



Épargne et placements financiers **P. 15-16**

Épargne bancaire
Placements financiers - Les Droits de garde
Opérations de gestion courante sur titres
Opérations SICAV et FCP
Gestion conseillée
Vos opérations de Bourse
Achat et vente d'or



Les offres pour les jeunes **P. 16-17**

Cotisation carte
Autres opérations sur moyens de paiement
Offre groupée de services
Incidents et irrégularités
Financer vos projets
Vous exercer à la Bourse
Vous protéger



Assurances et Prévoyance **P. 17-18**

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance emprunteur
Assurance Vie
Assurance de la Banque au Quotidien



Opérations à l'étranger **P. 18**

Commissions diverses sur opérations Import - Export
Fonctionnement des comptes en devises
Opérations Export
Opérations Import



Succession **P. 18**



Autres services **P. 19**



Résoudre un litige **P. 20**

Extrait standard* des tarifs 2026, applicables à partir du 01/01/2026

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc)

Crédit Agricole en ligne Vision - Accès libre	GRATUIT
Crédit Agricole en ligne Action - Accès Particuliers	GRATUIT

**Hors coût du fournisseur d'accès Internet - Exonération de la cotisation de 1,00 € /mois pour les clients fidèles, sociétaires, 0-30 ans et >65 ans

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

0,25 € PAR ALERTE (SMS) AVEC UN PLAFOND DE 2,00 € /MOIS MAXIMUM, SOIT 24,00 € /AN
--

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

Mastercard internationale à débit immédiat	46,40 € /AN
Visa internationale à débit immédiat	46,40 € /AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

Mastercard internationale à débit différé	46,40 € /AN
Visa internationale à débit différé	46,40 € /AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)

Mastercard internationale à débit immédiat (à autorisation systématique)	40,50 € /AN
---	-------------

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Sauf pour cartes Gold, Visa Premier, World Elite, Infinite et Mozaïc	1,00 € /RETRAIT À PARTIR DU 5 ^e RETRAIT /MOIS
---	--

Virement (Cas d'un virement SEPA ou virement instantané SEPA)

GRATUIT

En agence	4,00 € /VIREMENT
Par Internet avec Crédit Agricole en ligne Action - Accès Particuliers	GRATUIT**

Païement d'un prélèvement SEPA

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT

Commission d'intervention

Par opération	8,00 € AVEC PLAFOND DE 8,00 € /JOUR ET 80,00 € /MOIS Gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans
---------------	--

Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement

24,00 € /AN/COMPTE

Tenue de compte

12,00 € /AN ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Frais prélevés annuellement. Les clients détenteurs d'une offre groupée de services, d'une carte, d'un produit d'assurance, crédit ou épargne et faisant l'objet de plus de 3 opérations par mois sur le compte chèque sont exonérés des frais de tenue de compte. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.ca-centreloire.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

*Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT
Retrait de co-titulaire sur compte joint (prélevé sur le compte du titulaire restant)	43,93 €
Changement de domiciliation bancaire (service d'aide à la mobilité bancaire : FACILIT, MACRON)	GRATUIT
Services Bancaires de base Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code monétaire et financier	GRATUIT

Relevés de compte

CAC Relevé de compte par Internet : e-relevé*	GRATUIT
CAC Relevé de compte papier périodicité mensuelle	GRATUIT
Relevé de compte papier périodicité à la quinzaine (frais mensuels)	1,75 € SOIT 21,00 € /AN
Relevé de compte papier périodicité décadaire (frais mensuels)	3,45 € SOIT 41,40 € /AN
Relevé de compte papier périodicité journalière (frais mensuels)	19,31 € SOIT 231,72 € /AN
Rédition de relevé de compte (par relevé)	5,15 €
Relevé IFI	58,50 €/AN
Relevé de frais sur instruments financiers (papier ou e-relevé)	GRATUIT

*Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

Tenue de compte

CAC Tenue de compte	12,00 €/ AN ⁽¹⁾
Frais annuels de tenue de compte inactif	30,00 €* CAC
Fourniture de Relevé d'Identité Bancaire (RIB) - BIC/IBAN	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées - Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA (sous condition de la détention de l'abonnement Crédit Agricole en ligne Action - Accès Particuliers voir page 5)	1,10 €/MOIS

⁽¹⁾ Frais prélevés annuellement. Les clients détenteurs d'une offre groupée de services, d'une carte, d'un produit d'assurance, crédit ou épargne et faisant l'objet de plus de 3 opérations par mois sur le compte chèque sont exonérés des frais de tenue de compte.

*Dans les conditions fixées par l'arrêté du 21 septembre 2015 pris en application de l'article R.312-19 du Code monétaire et financier. Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Services en agence

Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Caisse régionale (sans chèque ni carte)	28,78 €
Frais de recherche de documents	
• Recherche simple sur compte et opération (tarif à l'opération)	17,00 €
• Recherche complexe sur compte et opération (tarif à l'opération)	23,43 €
Remise de chèque(s)	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT

Le Change

Billets de banque étrangers	
Vous vendez vos billets par compte	
• Pour tout montant strictement inférieur à 100,00 €	11,95 €
• Pour tout montant supérieur ou égal à 100,00 €	6,45 €
Vous achetez vos billets par compte	
• Commande en agence : pour tout montant de commande strictement inférieur à 150,00 €	11,95 €
• Commande en agence : pour tout montant de commande supérieur ou égal à 150,00 €	6,45 €

CAC Services inclus dans le socle du Compte à Composer



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance.

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet et Internet mobile

Crédit Agricole en ligne **Vision** - Accès libre :

Consultation de comptes, encours cartes, titres, prêts, virements internes au périmètre particulier, relevés d'identité bancaire, relevés de comptes électroniques

GRATUIT

CAC Crédit Agricole en ligne **Action** - Accès Particuliers :

Offre Accès Libre + virements externes SEPA, virements permanents, mail d'alerte, assurance

GRATUIT

Crédit Agricole en ligne **Action** Particuliers - service de bourse en ligne (Offre Accès particuliers + ordres de Bourse*)

GRATUIT

*Prestation facturée à des conditions préférentielles : voir rubrique Opérations de gestion courante sur titres pages 15-16

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

• Notre site Internet : www.ca-centreloire.fr

• Nos Applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS

- Ma Banque*

- Envoyer de l'argent avec Wero ⁽²⁾⁽³⁾

- Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin ⁽⁴⁾

GRATUIT

⁽²⁾ Conditions en vigueur au 02/06/2025.

⁽³⁾ Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors cout de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise a conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès a Internet.

⁽⁴⁾ Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans la Caisse du Crédit Agricole Centre Loire et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrolement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilise. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

Info CA Store

Applications mobiles CA Store pour tout renseignement www.creditagricolestore.fr

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Abonnement Fil Mobile service

GRATUIT

Envoi SMS

Mini-relevé

Alerte écopage

Alerte temps réel de gestion

Alerte achat à distance

Alerte souplesse du découvert

CAC Alerte essentielle - solde débiteur

CAC Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Alerte solde disponible

Pour les - 26 ans : prélèvement mensuel sur le compte à terme échu

0,25 € /SMS
AVEC UN PLAFOND DE
2,00 € /MOIS/OFFRE
SOIT 24,00 € /AN

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations

GRATUIT

Téléphone au 0978 978 978

Numéro non surtaxé. Prix d'un appel local. Consultation des comptes disponible 24h / 24.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte (annuelle)

Carte de paiement et de retrait »»

CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE

L'Autre Carte** 18,10 €

CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE

Mastercard Mozaïc Black (souscription possible de 10 à 17 ans)  18,10 €

- de 10 à 17 ans Gratuit

- de 18 à 25 ans 11,35 €

Mastercard à autorisation systématique  40,50 €

Mastercard Eko 41,00 €

CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT

Mastercard, Mastercard Sociétaire, Visa, Visa Sociétaire  46,40 €

Gold Mastercard*, Gold Mastercard Sociétaire*,  135,00 €

Visa Premier*, Visa Premier Sociétaire* 41,00 €

Carte Mastercard Globe Trotter 41,00 €

CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT DIFFÉRÉ

Mastercard, Mastercard Sociétaire, Visa, Visa Sociétaire 46,40 €

Gold Mastercard*, Gold Mastercard Sociétaire*,  135,00 €

Visa Premier*, Visa Premier Sociétaire* 263,70 €

World Elite*, World Elite Sociétaire* 263,70 €

Visa Infinite*, Visa Infinite Sociétaire* 263,70 €

Gold Mastercard et World Elite à empreinte biométrique NOUS CONSULTER

CARTE DE RETRAIT

Carte Mozaïc de retrait** (à partir de 12 ans) GRATUIT

Carte Libre Service Agence GRATUIT

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable »»

	PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT IMMÉDIAT	PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT DIFFÉRÉ
--	------------------------------------	-----------------------------------

Mastercard Cartwin ¹ , Mastercard Cartwin Sociétaire ¹	 46,40 €	 46,40 €
--	---	---

Gold Cartwin ¹ , Mastercard Gold Cartwin Sociétaire ¹	135,00 €	132,00 €
---	----------	----------

Visa CartWin ² , Visa CartWin Sociétaire ²	 46,40 €	NON COMMERCIALISÉE
--	---	--------------------

Visa Premier CartWin ^{2*} , Visa Premier CartWin Sociétaire ^{2*}	132,00 €	NON COMMERCIALISÉE
--	----------	--------------------

⁽¹⁾ Les cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention «CARTE DE CRÉDIT» au recto. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.

- carte à débit différé : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. ⁽²⁾ Les cartes Visa Cartwin et Visa Premier Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention «CARTE DE CRÉDIT» au recto. Ce sont des cartes à débit immédiat uniquement : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.

 Offre comprenant un compte + une carte, réservée aux jeunes de 18 à 25 ans et souscrit avant le 01/01/2022. Pour plus de détails, voir pages 16 et 17.

»» **Fonction «sans contact» possible sur toutes les cartes.**

*Selon utilisation, ces cartes ouvrent droit à des remises plafonnées au montant de la cotisation annuelle. Sont concernées les cartes soumises à un bonus de 0,01 € par paiement ou retrait sur un distributeur automatique de billets Crédit Agricole dans la limite de la cotisation annuelle minorée de 1€. ⁽²⁾ Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (voir p 10), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (voir p 9) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.**Pas de réduction tarifaire pour la seconde carte sur le même compte. Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Les paiements par carte

	AVEC UNE CARTE INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT	AVEC UNE CARTE INTERNATIONALE À DÉBIT DIFFÉRÉ
Paiement par carte en euro ⁽¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen ^{(EEE)*}	GRATUIT	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen ^{(EEE)*}		
- Frais fixes par opération	0,25 €	GRATUIT
- Frais variables du montant de l'opération	2,40 %	GRATUIT
- Frais de conversion monétaire ⁽²⁾		
Autres paiements par carte ⁽³⁾		
- Frais fixes par opération	0,25 €	GRATUIT
- Frais variables du montant de l'opération	2,40 %	GRATUIT
- Frais de change éventuels		
Pour les jeunes de moins de 26 ans, tous paiements par carte	GRATUIT	GRATUIT

Les retraits par carte

Retrait d'espèces avec carte à usage unique (Carte de dépannage)	3,00 € /à partir du 3ème retrait du mois
Pour les personnes titulaires d'un Compte à Composer avec module Budget Protégé	GRATUIT

Retrait par carte en euro ⁽¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen ^(EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	En France et EEE	Distributeurs d'une autre banque
L'Autre Carte	GRATUIT	1,00 € /RETRAIT DÈS LE 1 ^{ER} RETRAIT
Carte internationale Mastercard, Cartwin et Visa, Mastercard Globe Trotter**		1,00 € /RETRAIT À PARTIR DU 5 ^E RETRAIT /MOIS***
Carte internationale Gold Mastercard, Gold Cartwin et Visa 1 ^{er} , Carte Mastercard World Elite et Visa Infinite		GRATUIT
Gold Mastercard à empreinte biométrique, World Elite Mastercard à empreinte biométrique		GRATUIT
Carte Mozaïc		GRATUIT
Carte EKO	GRATUIT	GRATUIT et limité à 25 opérations /AN
	AVEC UNE CARTE INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT	AVEC UNE CARTE INTERNATIONALE À DÉBIT DIFFÉRÉ

Retraits d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen ^{(EEE)*}

- Frais fixes par opération	3,30 €	GRATUIT
- Frais variables du montant de l'opération	2,40 %	GRATUIT
- Frais de conversion monétaire ⁽²⁾		
Autres retraits d'espèces par carte ⁽³⁾		
- Frais fixes par opération	3,30 €	GRATUIT
- Frais variables du montant de l'opération	2,40 %	GRATUIT
- Frais de change éventuels		
Pour les jeunes de moins de 26 ans, tous retraits par carte	GRATUIT	GRATUIT

⁽¹⁾Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009). *Voir la liste des pays au dos de ce document. ⁽²⁾L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliqué au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur la page tarification de notre site internet ⁽³⁾Opérations de paiement hors champs d'application du règlement européen n°924/2009 du 16/09/2009.

Hors offre groupée Globe Trotter, voir page 12, *Gratuit pour les cartes internationales à débit différé.

Autres opérations par carte

Réédition du code confidentiel égaré (envoi par courrier ou par SMS)	10,95 €
Carte perdue ou détériorée (frais de refabrication)	12,40 €
Commande urgente de carte	15,00 €
Envoi d'une carte en recommandé ou en suivi	7,80 €
Modification du (des) plafond(s) carte en agence	10,25 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais d'opposition faite par le titulaire d'une carte perdue ou volée	GRATUIT
 Envoi de la carte en pli simple	GRATUIT

Virement

Virement SEPA* - Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

*SEPA : Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro. Se compose des 36 pays suivants : les 27 pays composant l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Andorre, Royaume-Uni et Cité du Vatican.

Emission d'un virement SEPA vers un compte d'une autre banque

Soumis au règlement européen 924/2009

	Internet	Agence
Frais par Virement SEPA Occasionnel en euro	GRATUIT	4,00 €
Frais de mise en place d'un Virement permanent SEPA	et soumis à la détention de Crédit Agricole en ligne	GRATUIT
Frais par Virement Permanent SEPA	Action - Accès Particuliers	1,65 €

Émission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne Site Internet www.ca-centreloire.fr	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT

Via Wero - Application Paiement Mobile	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT

Émission d'un virement permanent ou occasionnel interne Crédit Agricole	GRATUIT
---	----------------

Réception d'un virement SEPA / virement instantané SEPA	GRATUIT
---	----------------

Autres opérations sur virements	
Frais par virement de trésorerie	19,60 €
Rappel de fonds à l'initiative du client donneur d'ordre de SCT (SEPA Crédit Transfert, IP)	10,00 €

Prélèvements / TIP SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision (forfait intégrant la commission d'intervention)	MONTANT DE L'AVIS DE PRÉLÈVEMENT PLAFONNÉ À 20,00 €
--	--

**Bon à savoir**

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Frais d'opposition sur avis de prélèvement SEPA et révocation de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais d'envoi Copie mandat SEPA Direct Débit (SDD) pour opération autorisée	17,41 €
 Information 1 ^{er} prélèvement SEPA	1,29 € /MOIS SOIT 15,48 € /AN
Liste fermée de prélèvements	
Mis en place de liste fermée de prélèvements	40,00 €
Modification ou suppression de la liste fermée de prélèvements	20,00 €

Chèque

Frais d'envoi de chéquier sous pli ordinaire ou remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple*	7,70 €
Paiement d'un chèque en cas de provision	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (forfait par chéquier)	21,30 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	17,10 €
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 JOUR OUVRÉ
Destruction de chéquier	5,00 €/CHÉQUIER
- Non retiré en agence après 2 mois de mise à disposition - Non distribué suite envoi par courrier	

*Dont commande effectuée au distributeur automatique de billets (DAB/GAB) ou commande effectuée en ligne.



Offres groupées de services

**Bon à savoir**

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

❖ Offre « Prestige »

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 12 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Centre Loire

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte³

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

Accès « Merci pour l'info » (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements des experts « Merci pour l'info »
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régali, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

34,65 € /MOIS
SOIT 415,80 € /AN

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

❖ Offre « Premium »

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 6 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA : 12 virements/an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 12 /an

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Centre Loire

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 12 retraits/an

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

Paiement par carte³

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 12 paiements/an

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :

SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

Accès « Merci pour l'info » (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements des experts « Merci pour l'info »
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

16,65 € /MOIS
SOIT 199,80 € /AN

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

❖ Offre « L'Essentiel »

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 3 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 2 /an

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Centre Loire

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

Paiement par carte³

En euro dans un pays de l'EEE

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus

Accès « Merci pour l'info » (version numérique)

- Accès au service de renseignements des experts « Merci pour l'info » : 2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

10,00 € /MOIS
SOIT 120,00 € /AN

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

❖ Offre Globe Trotter

- Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus). Cette offre n'est plus commercialisée.

1,00 €/MOIS
SOIT 12 €/AN

❖ Offre Eko

- Offre Eko – Offre soumise à conditions. Pour plus d'informations sur le contenu de l'offre Eko, rendez-vous sur www.ca-centreloire.fr ou en agence.

2,00 €/MOIS
SOIT 24 €/AN

❖ L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le compte à composer module Budget Protégé¹

LE SOCLE	
Tenue de compte	1,00 €/MOIS SOIT 12 €/AN
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en ligne Action - Accès Particuliers	
Envoi de la carte en pli simple	
Forfait des opérations courantes illimitées - Comprenant les opérations de virement SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information 1 ^{er} prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • Alerte essentielle (mensuelle) – solde débiteur • Alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
• Relevé de compte par internet : e-relevé • Relevé de compte papier périodicité mensuelle	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ Module réservé à la clientèle en situation de fragilité financière*	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) – cotisation carte : « l'Autre Carte »	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	
Gratuité des commissions d'intervention	
Gratuité pour l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention ; • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ; • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ; • Les frais suite à notification signalée à la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ; • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ; • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB) – BIC/IBAN	
Un changement d'adresse (1 fois /an)	
Versement d'espèce en agence	
Retrait d'espèce	

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

❖ Offres qui ne sont plus commercialisées

LE COMPTE À COMPOSER (CAC) - Cotisation mensuelle	
• Le socle	2,42 €/MOIS SOIT 29,04 €/AN
Des modules pour répondre à vos besoins	
MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT - Cette offre n'est plus commercialisée (souscription avant le 1 ^{er} janvier 2017)	
• Assurance SécuriCompte Découvert**	- TRANCHE DE 0,00 € À 300,00 € : 1,40 €/MOIS SOIT 16,80 €/AN - TRANCHE DE 300,01 € À 800,00 € : 2,15 €/MOIS SOIT 25,80 €/AN - TRANCHE DE 800,01 € À 1 200,00 € : 2,90 €/MOIS SOIT 34,80 €/AN - TRANCHE DE 1 200,01 € À 2 000,00 € : 3,80 €/MOIS SOIT 45,60 €/AN - TRANCHE SUPÉRIEURE À 2 000,00 € : 5,00 €/MOIS SOIT 60,00 €/AN

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT - NOUVELLE GÉNÉRATION

(souscription à partir du 1^{er} janvier 2017)

• Assurance SécuriCompte Découvert**

- TRANCHE DE 1,00 € À 500,00 € : **2,15 € /MOIS**
SOIT 25,80 € /AN
- TRANCHE DE 501,00 € À 1 000,00 € : **2,90 € /MOIS**
SOIT 34,80 € /AN
- TRANCHE DE 1 001,00 € À 2 000,00 € : **3,90 € /MOIS**
SOIT 46,80 € /AN
- TRANCHE SUPÉRIEURE À 2 001,00 € : **5,10 € /MOIS**
SOIT 61,20 € /AN

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

• Assurance SécuriCompte Plus**
• Assurance SécuriCompte Plus Premium**

2,90 € /MOIS SOIT 34,80 € /AN
4,70 € /MOIS SOIT 56,40 € /AN

MODULE SUIVI @SSURÉ

• Assurance SécuriWeb**
• Assurance SécuriWeb Premium**

2,55 € /MOIS SOIT 30,60 € /AN
3,60 € /MOIS SOIT 43,20 € /AN

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + module), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Montant total mensuel souscrit (socle + module)	Remise sur le montant total mensuel souscrit (socle + module)
Compris entre 4,15 € et 5,14 €	- 5 %
Compris entre 5,15 € et 7,14 €	- 10 %
Compris entre 7,15 € et 9,14 €	- 15 %
Supérieur ou égal à 9,15 €	- 20 %

EN + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.** Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurance et Prévoyance » p.17-18

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans*	- 30 % SUPPLÉMENTAIRES
À partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants	- 30 % SUPPLÉMENTAIRES

*Pour les offres souscrites avant le 01/01/2022, cette offre n'est plus commercialisée.

Les Comptes Services (CSCA) - Cotisation mensuelle

Ces offres ne sont plus commercialisées

Initial	4,81 € /MOIS SOIT 57,72 € /AN
Prélude	5,46 € /MOIS SOIT 65,52 € /AN
Prélude +	1,00 € /MOIS SOIT 12,00 € /AN
Equilibre	8,00 € /MOIS SOIT 96,00 € /AN
Sérénité	12,48 € /MOIS SOIT 149,76 € /AN
Optimum	14,30 € /MOIS SOIT 171,60 € /AN



Irrégularités et incidents

Plafond de frais d'Incidents aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25 € /MOIS

Commission d'intervention

Commission d'intervention par opération

8,00 € /JOUR
ET 80,00 € /MOIS

Gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans ; somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

Pour les clients titulaires du Service Bancaire de Base*

4,00 € /OPÉRATION AVEC PLAFOND
DE 4,00 € /JOUR ET 20,00 € /MOIS

*En application de l'article L312-1-3 du Code Monétaire et Financier

Opérations particulières

Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % MAXIMUM DU MONTANT D'U AU TRÉSOR PUBLIC* (Plafonné à 83,33 €)
Frais par saisie attribution ou conservatoire	86,67 €
Frais pour courrier non distribué pour la raison : N'habite pas à l'adresse Indiquée (forfait annuel et par adresse)	14,70 €

* Dans la limite d'un plafond fixé par décret. (Décret d'application de l'article L.262 alinéa 5 du livre des procédures fiscales.)

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	14,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision inférieur ou égal à 50,00 € (par chèque)	30,00 €
Composé de 22,00 € correspondant à l'ensemble des frais liés à l'incident* et de 8,00 € de commission d'intervention	
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision supérieur à 50,00 € (par chèque)	50,00 €
Composé de 42,00 € correspondant à l'ensemble des frais liés à l'incident* et de 8,00 € de commission d'intervention	
Frais de chèque payé sur interdiction bancaire (émis en infraction)	32,25 € par chèque
Frais suite à notification signalée à la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31,25 €

* Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

Information en cas de débit irrégulier

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	6,00 €
Lettre LCC J+1 mois*	15,00 €

* Envoi de la Lettre au bout de 30 jours consécutifs de dépassement supérieur à 100,00 € ou à 10 % de l'autorisation de découvert.



Découverts et Crédits ⁽¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé sans CSCA ou CA (dépassement)	
Taux débiteur annuel	Indice de référence + marge
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire
Autorisation de découvert-ouverture de crédit personnel	
Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire

(1) sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier

Crédits à la consommation

Le Taux Débiteur Annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Frais de dossier*	
Prêts à la consommation amortissables (Prêt Auto, Prêt Petits Travaux, Prêt de trésorerie)	
Montant < 75 000 €	1 % DU MONTANT DU PRÊT, MINI 75,00 €
Montant ≥ 75 000 €	NOUS CONSULTER
Crédit renouvelable : Supplétis	SANS FRAIS DE DOSSIER

Crédits immobiliers

Frais de dossier*	
Prêt Tout Habitat – Prêt Conventionné	
Montant < 500 000 €	1 % DU MONTANT DU PRÊT MINI 700,00 € MAXI 2000,00 €
Montant ≥ 500 000 €	NOUS CONSULTER
Prêt à l'Accession Sociale	1 % DU MONTANT DU PRÊT MINI 449,00 € MAXI 500,00 €
1 ^{ère} accession à la propriété et moins de 36 ans	1 % DU MONTANT DU PRÊT MINI 449,00 € MAXI 500,00 €
Prêt à Taux Zéro Ministère du Logement	SANS FRAIS DE DOSSIER
Prêts Plan et Compte Epargne Logement	SANS FRAIS DE DOSSIER
Eco-PTZ	SANS FRAIS DE DOSSIER

Cautions bancaires

Mise en place d'un plafond (minimum = 132,10 €)	0,40 % DU MONTANT ACCORDÉ
Délivrance de caution sous plafond, par acte	38,65 €
Mise en place d'une caution hors plafond (minimum = 44,55 €)	0,40 % DU MONTANT ACCORDÉ
Acte spécifique	122,00 €
Commission d'engagement (minimum par trimestre = 6,49 € SOIT 25,96 €/AN)	1 À 2,50 % L'AN
Mainlevée de caution bancaire	23,25 €

* Non applicable pour certains prêts réglementés.



Bon à savoir

Expert sur les prêts réglementés, le Crédit Agricole commercialise le Prêt eco-PTZ et le PASS Foncier.

N'hésitez pas à consulter nos conseillers qui réaliseront une étude personnalisée de votre projet et à faire une simulation sur www.ca-centreloire.fr

Autres opérations liées aux crédits

Garanties : Formalisation, modification et mainlevée	
Mise en place garantie, nantissement & gage (frais de greffe inclus)	198,30 €
Mainlevée totale ou partielle d'hypothèque nantissement ou gage (frais de greffe inclus)	152,45 €
Modification de garantie ou d'affectation hypothécaire ou quittance subrogative	295,75 €
Renouvellement de garantie (frais de greffe inclus)	198,30 €
Gestion des événements en cours de vie du crédit	
Annulation des prêts : désistement (sur demande client) post-édition ou acceptation	133,90 €
Changement du compte payeur en agence (modification de domiciliation bancaire)	28,90 €
Changement de périodicité d'échéance	48,55 €
Changement de date d'échéance	48,55 €
Aménagement complexe d'un prêt : différé, passage en amortissement, transfert emprunteurs et tout avenant au contrat initial (sauf avenant de réaménagement de taux et/ou de durée)	125,10 €
Lettre ou avenant pour modifications liées aux déblocages de fonds	125,10 €
Avenant de réaménagement de taux et/ou de durée	NOUS CONSULTER
Frais de mise en place d'un délai de paiement (par crédit)	39,80 €
Décompte de remboursement anticipé (tarif par prêt)	31,00 €
Décompte de remboursement anticipé pour les offres Directive crédit immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Réédition d'un tableau d'amortissement	26,78 €
Recherches sur prêt	42,38 €
Etude pour modification situation familiale	295,75 €
Etude pour donation - partage	
Etude lors cession de parts	
Information annuelle des cautions	GRATUIT
Attestation pour déclaration fiscale	31,67 €

Assurance Décès Invalidité

Mainlevée assurance externe	30,00 €
-----------------------------	---------



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert par produit d'épargne (PEL-CEL-PEP) vers une autre banque	97,00 €
Transfert tous produits vers une autre Caisse Régionale du Crédit Agricole	GRATUIT
Relevé Global des avoirs - frais trimestriels	15,55 € SOIT 62,20 € /AN

Placements financiers - Les droits de garde (hors Investstore Intégral)

Droits de garde annuels par compte titre ordinaire, PEA, PEA-PME détenu (comptes gérés exclus : nous consulter)	MAXI PAR COMPTE DÉTENU 787,28 €
- Frais proportionnels (en %)	0,40 %*
Obligations «Groupe» CA	0,30 %*
	*De la valeur des titres détenus au 31/12
- Valeurs en nominatif	0,35 % (Gratuit pour actions Crédit Agricole SA)
- Frais à la ligne	5,56 €
- Frais à la ligne sur Titre non coté	28,07 €
Exonération totale : parts sociales, actions Crédit Agricole SA, Varius, CEA, DPA, CVC, DAT Grandito, OPC du Crédit Agricole, Bons CA, DAT CR, Club d'investissements et Jeunes de moins de 26 ans.	
Droits de garde annuels avec le service Investstore Intégral	GRATUIT

Opérations de gestion courante sur titres

Encaissement de coupons	GRATUIT
Remboursement de titres échus	GRATUIT
Souscription aux emprunts placés par le Crédit Agricole	GRATUIT
Suivi des opérations (augmentation de capital, OPA,...)	GRATUIT
Mise au nominatif pur par ligne valeur	GRATUIT
Transfert comptes titres ou PEA/PEA PME vers autre banque *	15 € PAR LIGNE TRANSFÉRÉE PLAFONNÉ À 150 €
* Suite au décret sur le plafonnement des frais PEA/PEA-PME, entrée en vigueur au 01/07/2020, ce montant est plafonné	
Recherche simple sur compte et opérations et accompagnement fiscalité hors UE	17,00 €

Recherche complexe sur compte et opérations	23,43 €
Rédition imprimé fiscal unique	15,08 €

Opérations SICAV et FCP

OPCVM Crédit Agricole (variable selon l'OPCVM)	NOUS CONSULTER
OPCVM hors Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
OPCVM France hors Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
OPCVM étranger hors Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Gestion Conseillée (forfait trimestriel)

GESTION OPC	97,00 € SOIT 388,00 € /AN
GESTION MULTI (+2 CONTRATS)	138,00 € SOIT 552,00 € /AN
GESTION TITRES VIF	160,00 € SOIT 640,00 € /AN

Vos opérations de bourse* - Courtage et commission de banque

*Suite au décret sur le plafonnement des frais PEA/PEA-PME, entré en vigueur au 01/07/2020, ce montant est plafonné. Frais de marché en sus, variables selon les lieux d'exécution.

Par téléphone au 0 978 974 040 ⁽¹⁾	• Commission proportionnelle	1,20 %
---	------------------------------	--------

⁽¹⁾ Prix d'un appel local, numéro non surtaxé, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 15h.

		InvestStore Initial	InvestStore Intégral
Internet	Droits de garde	Voir Droits de garde annuels, rubrique Epargne et Placements Financiers	GRATUIT
	Commissions de service	-	96,00 € /AN Gratuit si plus de 12 ordres par an (Bourse France uniquement)
	Frais de courtage Bourse France	PER Compte Titres - PEA - PEA PME - CTO 0,50% de l'opération avec un minimum de 0,99 €	CTO
			PEA
			≤ 500 : 0,48 % 500 < ordres ≤ 1000 € : 0,99 € > 1000 € : 0,12 %
	Frais de courtage Bourse Etrangère	• Commission proportionnelle ⁽¹⁾	0,50 %

⁽¹⁾Hors frais de courtage et livraison sur l'étranger (dans le respect du plafond de 0,50%).

Opérations sur SRD : CRD (commission règlement différé)	0,024 % PAR JOUR DE PORTAGE
Ordres de Bourse tombés	GRATUIT
Parts de sociétés non cotées : tarification à chaque événement (inscription, fusion/absorption, cession)	1,20 % MAXIMUM 463,50 €, SI MONTANT SUPÉRIEUR À 150 000 € : MAXIMUM 525,30 €
Prestation annexes spécifiques	NOUS CONSULTER

Achat et vente Or

Commission proportionnelle	1,78 %
Minimum	32,80 €
Tarification des prestations annexes	NOUS CONSULTER



Les offres pour les Jeunes

Cotisation carte (annuelle)

Carte de retrait	
Carte Mozaïc de retrait (de 12 ans à 25 ans)	GRATUIT
Carte de paiement internationale à autorisation systématique	
Mastercard Mozaïc Black (souscription possible de 10 à 17 ans)	GRATUIT
- de 10 à 17 ans	11,35 €
- de 18 à 25 ans	
Carte de paiement internationale à débit immédiat	
Mastercard Mozaïc (De 16 à 25 ans)	11,35 €

Autres opérations sur moyens de paiement

Rédition de code secret	GRATUIT
Paiement par carte en France et à l'étranger	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique en France et à l'étranger	GRATUIT
Retrait espèces effectué à l'étranger	GRATUIT
Virement permanent :	
• Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT
• Émission d'un virement permanent	GRATUIT
Service d'alertes par SMS	0,10€/SMS AVEC UN PLAFOND 1,00€/MOIS/OFFRE SOIT 12,00€/AN

Offre groupée de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel et Premium, présentées pages 10 et 11. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.

Offre Essentiel	18-25 ans (inclus) 3 €/MOIS	26-30 ans (inclus) 6 €/MOIS
Offre Premium	18-25 ans (inclus) 5 €/MOIS	26-30 ans (inclus) 9 €/MOIS
Compte à Composer (18 à 25 ans)	RÉDUCTION DE 30 % Pour les offres souscrites avant le 01/01/2022, cette offre n'est plus commercialisée.	

My Facilitybox



Un compte tout compris pour assurer l'autonomie des 18-25 ans.

- Compte à Composer selon tarification en vigueur
- Carte de paiement à 10,10 €* (valable pour toutes les cartes comportant la mention « My Facilitybox »)

*Soumis à condition de détention simultanée d'un Compte à Composer, souscrit avant le 01/01/2022.

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention	Exonération pour les moins de 18 ans
Financer vos projets* Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par la Caisse régionale.	
Frais de dossier sur prêt étudiant, prêt MozaiC projet, prêt Permis avec convention	GRATUIT
Frais de dossier sur prêt Permis hors convention	20,00 €

*Pour les autres opérations liées aux crédits se référer à la page 15.

Vous exercer à la Bourse

Droits de garde	GRATUIT
-----------------	---------

Vous protéger (18 à 31 ans)

Assurance santé des étudiants à l'étranger*	NOUS CONSULTER
---	----------------

*Les événements garantis, limites, plafond des garanties et conditions de mise en œuvre de l'assurance « Crystal Studies » figurent au contrat. Sous réserve d'éligibilité et d'acceptation de la demande. Si l'assuré est mineur, le contrat est souscrit par son représentant légal. Vous disposez d'un droit de rétractation en cas de vente à distance. Crystal Studies est un contrat d'APRIL International Care France – société par actions simplifiées au registre du commerce de Paris (sous le numéro 309 707 727) et à l'ORIAS (sous le numéro 07008000) et dont le siège social est situé 14, rue Gerty Archimède 75012 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Care France et assuré par AXERIA (garanties frais de santé et individuelle accident), CHUBB European Group SE (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et report de départ) et Solucia Protection Juridique (garantie assistance juridique)



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

Protection juridique*	NOUS CONSULTER AU 0 978 97 00 00 Appel non surtaxé. Coût selon opérateur. Du Lundi au Vendredi 8h30-19h Samedi 8h30-16h
Assurance complémentaire santé*	
Assurance des Accidents de la Vie (AAV)*	
Assurance Garantie décès*	
Assurance Garantie Obsèques*	
Assurance Dépendance*	
Téléassistance (domicile ou mobile) ⁽¹⁾	
Télésurveillance ⁽²⁾	NOUS CONSULTER
Assurance pour vos biens*	
Assurance Automobile	
Assurance Multi-risques Habitation	
Assurance Garantie Locative	
Assurance Tous Mobiles	
Assurance deux roues et NVEI (Nouveaux Véhicules Individuels et Électriques)	

*Les contrats d'assurance sont proposés par PACIFICA et PREDICA, les compagnies d'Assurances Dommages et d'Assurances des Personnes, filiales de Crédit Agricole Assurances.⁽¹⁾Téléassistance : Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z – DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014. ⁽²⁾Télésurveillance : Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient »

Assurance emprunteur**	NOUS CONSULTER
------------------------	----------------

** Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas.

Assurance vie***	NOUS CONSULTER
------------------	----------------

*** Les contrats d'assurance sont proposés par PREDICA, la compagnie d'Assurances des Personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances.

Assurance de la Banque au Quotidien****

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de Perte totale et irréversible d'Autonomie (PTA) accidentelle ou de Licenciement Economique.

****Les contrats d'assurance de la Banque au Quotidien sont proposés par CAMCA.

	STANDARD /AN/COMPTE	PREMIUM /AN/COMPTE
Securicompte	24,00 €	50,40 €
SécuriWeb	15,00 €	30,00 €
	PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
Securitrésorerie (dénommé Sécuricompte Découvert dans le cadre du compte à composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016	16,20 € /an/compte	≤ 300 €
	24,00 € /an/compte	De 301 € à 2000 €
	36,00 € /an/compte	> 2000 € plafond d'indemnisation : 3000 €
	16,20 € /an/compte	≤ 500 €
Securitrésorerie (dénommé Sécuricompte Découvert dans le cadre du compte à composer) à partir du 01/01/2017	24,00 € /an/compte	De 501 € à 2000 €
	36,00 € /an/compte	> 2000 € plafond d'indemnisation : 3000 € /sinistre /an



Vos opérations à l'étranger

Commissions diverses sur opérations Import - Export

Couverture du risque de change / Commission de change / arbitrage devise contre devise	0,10 % sur les 1 ^{ers} 50 000 € et 0,07 % au-delà mini 20,39 €
Frais d'impayés chèques	41,30 €
Change : utilisation, prorogation, levée anticipée	29,00 €

Fonctionnement des comptes en devises

Commission de tenue de compte (frais mensuels)	7,83 € SOIT 93,96 € /AN
--	----------------------------

Opérations Export (en provenance de l'étranger)

• Virement en euro en provenance de l'EEE	GRATUIT
• Virement en devise en provenance d'un pays hors EEE	19,94 €
• Virement en devise en provenance d'un pays de l'EEE	GRATUIT
Commission sur chèque à laquelle s'ajoutent les frais de port	0,10 % MINI 27,29 € MAXI 148,17 €

Opérations Import (à destination de l'étranger)

Virement en euro à destination de l'EEE	3,90 €
Virement en devise à destination d'un pays hors EEE	0,11 % MINI 25,24 €
Virement en devise à destination d'un pays de l'EEE	3,90 €
Commission sur chèque	FORFAIT NET 6,50 €
• Chèque < 76,00 €	0,15 % MINI 38,26 €
• Chèque ≥ 76,00 €	

Divers

Attestation financière de scolarité	41,20 €
-------------------------------------	---------



Succession

Frais facturés pour les successions ouvertes jusqu'au 12 novembre 2025.

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession	1 % DES AVOIRS AVEC UN MINIMUM DE 100 € ET UN MAXIMUM DE 550 €
Frais de gestion annuels (lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)	120,00 €/AN



Succession (suite)

Bon à savoir



Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès (y compris les comptes ouverts au nom du défunt pour un usage professionnel).

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025 ⁽¹⁾

Mineurs		GRATUIT
Majeurs		
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €		GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs ≥ 10 000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier ²	Succession non complexe ³	GRATUIT
	Succession complexe ³	1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 700 €

Bon à savoir



Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

⁽¹⁾Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

⁽²⁾En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

⁽³⁾En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).



Autres Services

Accompagnement de l'agence Conseil Transition Energétique : [NOUS CONSULTER](#)

Frais de location de coffre-fort

Tarif annuel de location selon la taille et le niveau de garantie	De 97,28 € à 241,54 €
Location mensuelle	23,79 € SOIT 285,48 € /AN

Frais de location de coffre-fort numérique

Tarif mensuel de location selon le choix de stockage	5 Go	50 Go
Mon sécuricoffre +	3,00 €/mois	5,00 €/mois

Envoi de courrier

Envoi de courrier en recommandé simple	7,26 €
Envoi de courrier en recommandé avec accusé de réception	15,66 €
Redressement d'écriture	13,70 €
Demande de liste des opérations automatiques et récurrentes (gratuit en cas de mobilité changement de banque)	40,27 €
Délivrance attestation de fonctionnement de compte	12,93 €

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)¹

- Accès illimité au service de renseignements Les experts de Merci pour l'info
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
 - Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)
- 48,00 € /AN

- + Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros /an) et ses guides pratiques livrés à domicile
- 38,08 €/AN

Merci pour l'info Premium (version numérique)¹

- Accès illimité au service «Les experts de Merci pour l'info»
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
 - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- 18,00 €/AN

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros /an) et ses guides pratiques livrés à domicile
- 38,08 €/AN

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service «Les experts de Merci pour l'info»: 2 demandes/an
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
 - Le magazine Merci pour l'info (12 n°/an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- 12,00 €/AN

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros /an) et ses guides pratiques livrés à domicile
- 38,08 €/AN

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole Abonnement papier et numérique¹

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 € /AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série/an, précédé de 2 n° offerts)	22,90 € /AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries/an, précédé de 2 n° offerts)	27,90 € /AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série/an, précédé de 2 n° offerts)	23,90 € /AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries/an, précédé de 2 n° offerts)	49,80 € /AN
Parents (Abonnement de 6 n°, précédé de 1 n° offert)	18,90 € /AN
Plus de pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 € /AN

¹Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Résoudre un litige

Directeur d'agence : En cas de problème, il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

Service Ecoute Qualité Client : En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse régionale à l'adresse : 8, allée Samuel Paty, 18920 Bourges cedex 9, ou par mail à l'adresse : qualite.client@ca-centreloire.fr.

L'agence ou le service accusera réception à votre demande sous 48h et s'engage à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de deux mois maximum, la complexité des sujets pouvant augmenter les délais de réponse.

Cas particulier des réclamations portant sur les services de paiement par carte, virement ou prélèvement :

Nous nous engageons, conformément à la réglementation, à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

Médiateur bancaire : En cas de désaccord concernant les produits ou services bancaires ainsi que la commercialisation de produits d'assurance. Il peut être saisi en dernier recours après le service client, ou bien à compter d'un délai de 2 mois après votre première réclamation à l'adresse Le Médiateur - 68 avenue d'Iéna 75116 Paris ou sur kergommeaux-mediateur-consommation.fr

Médiateur Assurance : en cas de désaccord concernant les contrats d'assurance (hors commercialisation). Il peut être saisi en dernier recours après le service client, ou bien à compter d'un délai de 2 mois après votre première réclamation à l'adresse : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par internet sur mediation-assurance.org

Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : en cas de désaccord relatif à des produits ou services financiers, gestion de portefeuille, ordres de bourse. Il peut être saisi en dernier recours après le service client, ou bien à compter d'un délai de 2 mois après votre première réclamation à l'adresse : Autorité des Marchés Financiers - Le Médiateur - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 2 ou par internet sur amf-france.org

Siège social

8, allée Samuel Paty - 18920 Bourges Cedex 9

Site départemental de la Nièvre

2, route de Paris - 58640 Varennes-Vauzelles Cedex

Site départemental du Loiret

26, rue de la Godde - BP 45806 - 45806 Saint-Jean-de-Braye

**Pour toute question, contactez votre conseiller en agence.
Il trouvera avec vous les solutions les mieux adaptées
à vos projets.**

**Notre Service Clients est à votre disposition au 09 78 97 00 00*
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h**



**Pour consulter rapidement, simplement et partout vos comptes,
téléchargez l'appli « Ma Banque »**

Tarification contrôlée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Voir le site : www.banque-france.fr

Contrôlée par Crédit Agricole SA

12, place de États-Unis - 92127 Montrouge Cedex

Contrôlée par l'Autorité des marchés financiers

17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

*Le prix de la communication téléphonique est fixé par votre opérateur.
Elle vous sera facturée au prix d'une communication normale.

Pays de l'Espace Economique Européen (EEE) : Pays de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) + Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Marin et Monaco.

GIE CA STORE constitué sans capital, immatriculé au Registre des commerces et des sociétés de Paris sous le numéro 751558636, dont le siège est 48, rue de la Boétie, 75800 Paris.

Contact : contact@creditagricolestore.fr

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

Les contrats d'Assurance et de Prévoyance sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8 - 10 Boulevard

de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15, 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances -

Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables.

Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle

Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est

un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA,

SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social :

16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont garanties

par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 46 926 941 euros, Entreprise régie par le Code des

assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405,

siège 1 promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS. Les prestations sont mises en œuvre par EUROP

ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712 euros, dont le siège social est sis 1, Promenade de la Bonnette,

92230 GENNEVILLIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403

147 903, et par PREVEISO OBSEQUES - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard

75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA.

Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui

permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SecuriCOMPTE, SecuriWEB, SecuriPROTECTION, SecuriCOMPTE Découvert et

SecuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April, S.A.S. au

capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le

n°07 008 000 (www.orient.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS

92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré

par Aperia Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE

(pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance

bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire, société coopérative à capital et personnel variables,

agréée en tant qu'établissement de Crédit, dont le siège social est situé 8 Allée Samuel Paty 18920 Bourges Cedex

9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURGES, sous le numéro 398 824 714, Inscrit à

l'ORIAS sous le n° 07009045 en qualité de courtier d'assurance, Titulaire de la carte professionnelle Transaction,

Gestion Immobilière et syndicat numéro CPI 1801 2021 000 000 001 délivrée par la CCI du Cher, bénéficiant de

Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie

75008 PARIS. Identifiant unique CITEO : FR234430_01HLWI

Document informatif à vocation non-publicitaire



POUR INFORMATION

Madame, Monsieur

Les conditions générales de votre convention de compte particulier évoluent afin notamment de les adapter à la nouvelle réglementation européenne sur les virements instantanés (Règlement UE 2024/886 du 13 mars 2024 - dite « IPR »).

Pourquoi faisons-nous évoluer nos Conditions Générales ?

Cette nouvelle réglementation a pour objectif de renforcer l'indépendance de l'Europe en matière de paiements et vise à généraliser et à accélérer l'utilisation des virements instantanés :

- elle renforce l'inclusion financière : les paiements instantanés seront accessibles à tous et pour tous ce qui améliorera l'efficacité de vos transactions ;
- elle réduit les coûts : vous pourrez désormais réaliser des virements instantanés sans frais supplémentaire par rapport à un virement SEPA classique ;
- elle renforce la sécurité des paiements : lorsque vous émettrez un virement, nous réaliserons en temps réel et gratuitement une vérification du bénéficiaire afin de réduire le risque d'erreur de saisie ou de fraude.

En complément, certains de nos services évoluent (notamment lorsque vous initiez une opération de paiement avec l'étranger).

Quelles modifications avons-nous apportées à nos Conditions Générales ?

Vous pouvez consulter dans la suite de ce courrier les articles que nous modifions. Prenez-en connaissance attentivement. Vous pouvez également consulter l'intégralité de nos conditions générales directement depuis notre site Internet <<https://www.credit-agricole.fr/ca-centreloire/particulier>>.

Quand vous seront-elles applicables ?

Selon la loi, elles entreront en vigueur le 09/10/2025. Si toutefois vous refusez ces modifications, vous pouvez résilier sans frais votre convention de compte particulier avant leur entrée en vigueur, selon les modalités prévues dans vos Conditions Générales. Si vous ne résiliez pas votre compte particulier, cela signifie que vous acceptez ces modifications.

Nos conseillers sont à votre disposition si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Merci pour votre confiance

Les modifications de nos conditions générales

- **Les modifications liées à la nouvelle réglementation européenne sur les virements instantanés**

Nous avons totalement modifié l'**article 4.4 « Le virement » des conditions générales de votre convention de compte** en utilisant un langage accessible et opérationnel, afin de décrire, précisément, le fonctionnement des virements SEPA « classiques » et des virements SEPA « instantanés ».

Cet article est également complété d'une description du **nouveau service de vérification du bénéficiaire applicable à tout virement SEPA (classique et instantané)**. En effet, à compter du 9 octobre prochain, lorsque vous émettrez un virement SEPA, nous aurons l'obligation de demander en temps réel à la banque de votre bénéficiaire de vérifier que l'IBAN et le nom du bénéficiaire que vous renseignez correspondent et nous vous communiquerons le résultat (le degré de correspondance) avant que vous autorisiez l'exécution de votre virement. Cette vérification aura lieu pour chaque opération de virement SEPA, quel que soit le canal que vous utiliserez pour l'émettre (votre agence ou votre service CAEL).

Afin de pouvoir mettre en place ce nouveau service réglementaire, nous avons également complété l'**article 4.2 « Le secret professionnel » des conditions générales de la Caisse régionale**. Nous avons ajouté une nouvelle situation par laquelle vous nous autorisez expressément à lever le secret bancaire sur les informations vous concernant auprès des *« prestataires de services de paiement et les payeurs lorsque vous êtes bénéficiaire de virements SEPA (classiques ou instantanés) afin de vérifier la concordance entre l'IBAN fourni par le payeur et vos nom et prénom, conformément à la réglementation en vigueur. »*

Vous disposerez également, à compter du 9 octobre prochain, d'une nouvelle fonctionnalité sur votre service CAEL vous permettant de **modifier votre plafond de virement**. L'**article 4.5 des conditions générales de votre service Crédit Agricole En Ligne** a donc été modifié afin que la description des modalités d'émission de vos virements soit conforme à cette nouvelle réglementation.

- **Les autres modifications apportées à nos conditions générales**
 - Nous avons complété l'**article 3.1 « Les opérations sur votre compte » des conditions générales de votre convention de compte** d'un paragraphe dédié aux opérations que vous pouvez réaliser avec l'étranger. Ce paragraphe est rédigé ainsi :

Opérations avec l'étranger. Lorsque vous initiez une opération avec l'étranger, cette opération doit être conforme à la réglementation des opérations avec l'étranger.

Pour les opérations de paiement hors France, des banques correspondantes et/ou des banques intermédiaires sont susceptibles d'intervenir pour l'exécution de ces opérations. Une banque correspondante est une banque, située généralement dans un pays étranger, qui effectue, pour notre compte, des services bancaires tels que des services de change ou des services de paiement. Une banque intermédiaire est une banque, située généralement dans un pays étranger, avec laquelle nous ne sommes pas en relation d'affaires et qui participe en dehors de toute instruction de notre part à l'exécution de l'opération de paiement.

Par ailleurs, lorsque vous initiez un virement vers un bénéficiaire situé hors de la zone UE, votre ordre de virement est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire.

Nous sommes susceptibles de réaliser cette conversion (directement, ou par l'intermédiaire d'une entité du Groupe Crédit Agricole ou d'une banque correspondante) si nous disposons lors du traitement du virement des informations permettant de déduire que la devise du compte du bénéficiaire du virement est différente de la devise du virement. Par exemple : lorsque vous nous demandez un virement en euro vers un bénéficiaire titulaire d'un compte libellé en dollars canadiens, nous pouvons convertir l'ordre en dollars canadiens.

Dans ce cas :

- nous ne vous facturons aucuns frais supplémentaires pour cette conversion ;
- si vous ou votre bénéficiaire demandez l'annulation de cette conversion, nous procéderons de nouveau à l'exécution du virement dans la devise initiale de votre ordre de virement, sans frais bancaires supplémentaires. Nous rembourserons le bénéficiaire du virement de tous frais bancaires directs qui lui auraient été prélevés en lien avec cette annulation de conversion.

Avant que nous exécutions l'un de vos ordres, vous pouvez demander auprès de votre agence ou à votre conseiller habituel que nous ne réalisions aucune conversion.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les pays et devises concernés par cette conversion. Cette liste est susceptible d'évolution.

- Nous avons complété l'article 1.1 « **Lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et respecter les sanctions internationales** » des conditions générales de la Caisse régionale d'un paragraphe dédié aux Particularités en matière de Sanctions Internationales. Ce paragraphe est rédigé ainsi :

Définitions. Les « Sanctions Internationales » désignent toutes mesures restrictives à caractère obligatoire édictant des sanctions économiques, financières ou commerciales (notamment toutes sanctions ou mesures relatives à un embargo, à un gel des fonds et des ressources économiques, à des restrictions pesant sur les transactions avec des personnes physiques ou morales - ci-après des « Personnes » et individuellement une « Personne » - ou portant sur des biens ou des territoires déterminés) émises, administrées ou mises en application par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations-Unies, l'Union Européenne, la France, les Etats-Unis d'Amérique (incluant notamment le Bureau de Contrôle des Actifs Etrangers rattaché au Département du Trésor ou OFAC et le Département d'Etat), ou par toute autre autorité compétente de l'un des Etats précités ou entités précitées ayant le pouvoir d'édicter de telles sanctions.

Une « Personne Sanctionnée » désigne toute Personne qui fait l'objet ou est la cible de Sanctions Internationales.

Un « Territoire Sous Sanction » désigne tout pays ou territoire qui fait l'objet ou dont le gouvernement fait l'objet d'un régime de Sanctions Internationales interdisant ou restreignant les relations avec ces pays, territoire ou gouvernement.

Vos déclarations. A votre connaissance, vous et aucun de vos représentants :

- (a) n'est une Personne Sanctionnée ; et
- (b) n'est une Personne :
 - i. située ou résidente dans un Territoire Sous Sanction ;
 - ii. engagée dans une activité avec une Personne Sanctionnée ;
 - iii. ayant reçu des fonds ou tout autre actif d'une Personne Sanctionnée ;
 - iv. engagée dans une activité avec une Personne située, constituée ou résidente dans un Territoire Sous Sanctions.

Ces déclarations seront réputées être réitérées jusqu'au terme de notre relation.

Vos engagements. Vous vous engagez à nous informer sans délai de tout fait dont vous auriez connaissance et qui viendrait à rendre inexacte l'une de vos déclarations ci-dessus.

Vous vous engagez à ne pas utiliser directement ou indirectement des fonds prêtés et à ne pas prêter, apporter ou rendre autrement disponibles ces fonds à l'une de vos filiales, joint-ventures ou toute autre Personne pour toute opération qui aurait pour objet ou pour effet le financement ou la facilitation des activités ou des relations d'affaires :

- (a) avec une Personne Sanctionnée ou avec une Personne située dans un Territoire Sous Sanction ; ou
- (b) susceptibles de constituer d'une quelconque manière une violation des Sanctions Internationales par toute Personne, y compris pour toute Personne participant au présent contrat.

Vous vous engagez à n'utiliser aucun revenu, fonds ou profit provenant de toute activité ou opération réalisée avec une Personne Sanctionnée ou avec toute Personne située dans un Territoire Sous Sanction dans le but de rembourser ou payer les sommes que vous nous devez au titre d'un contrat ou d'une convention que vous avez signé avec nous.

Rejet ou suspension d'instructions. Nous nous réservons le droit de suspendre ou de rejeter une opération de paiement ou de transfert émise ou reçue, ou de bloquer vos fonds et vos comptes lorsque, selon notre analyse, l'exécution de cette opération serait susceptible de constituer une infraction à une règle relevant des Sanctions Internationales.

Vous êtes informé du fait que nous pouvons également être amenés à réaliser des recherches et investigations dans le cadre de la réalisation de toute opération qui pourrait, selon notre analyse, être susceptible de constituer une infraction à une règle relevant des Sanctions Internationales conduisant le cas échéant, à retarder l'exécution de vos instructions.

Vous ne pourrez pas rechercher notre responsabilité en cas de retard ou de non-exécution d'une instruction, de rejet d'une opération ou de blocage de fonds ou des comptes, intervenus dans le cadre des Sanctions Internationales. De même, aucune pénalité ou indemnité contractuelle ne vous sera due dans de telles circonstances.



CENTRE LOIRE

ADDENDUM
À partir du 29/04/2026

PARTICULIERS

Vos tarifs

au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur à partir du

29/04/2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026. Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'Offre Eko à partir du 29/04/2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige ainsi que de leur prix.





Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - L'autre carte ▲●	18,10 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - Maestro/Mastercard à autorisation systématique	40,50 €/AN	
- Eko Mastercard	41 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) - Mastercard standard ou Visa Classic	46,40 €/AN	46,40 €/AN
- Gold Mastercard ou Visa Premier	135 €/AN	135 €/AN
- Gold Mastercard à empreinte biométrique		Nous consulter
- World Elite Mastercard ou Visa Infinite		263,70 €/AN
- World Elite Mastercard à empreinte biométrique		Nous consulter

Carte de paiement

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	Nous consulter	

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable (carte de paiement internationale)

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ¹ , Mastercard Cartwin Sociétaire ¹)))	46,40 €/AN	46,40 €/AN
Gold Cartwin ¹ , Mastercard Gold Cartwin Sociétaire ¹)))	135 €/AN	132 €/AN
Visa Cartwin ¹ , Visa Cartwin Sociétaire ¹)))	46,40 €/AN	Non commercialisée
Visa Premier Cartwin ¹)))	132 €/AN	Non commercialisée

¹ Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT », carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

Le montant de la cotisation est hors cout du crédit.

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence¹

GRATUIT



Bon à savoir !

Le logo  indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.



Pour toute souscription de 2 cartes de paiement hors formule sur un même compte (sont exclus les cartes Prélude, Droit au compte et l'Autre Carte), réduction de 50% chaque année sur la cotisation de la carte hors formule la moins chère.

Pour toute souscription d'une formule du quotidien Essentiel, Premium ou Prestige et d'une deuxième carte hors formule sur un même compte, seule la carte hors formule (et non la carte de la formule) pourra bénéficier de l'offre 50% et uniquement si elle est de gamme identique ou inférieure à la carte incluse dans la formule (sont exclus les cartes Prélude, Droit au compte, EKO et l'Autre Carte).



BONUS COTISATION

0.01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium, de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

¹ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 12 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA
(occasionnel ou permanent)

Réception d'un virement SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

34,65 €/MOIS
dont 4,5 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billet de la Caisse régionale Centre Loire

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paieement par carte²

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium³

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régali, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Mon Sécuricoffre +

50 Go

34,65 €/MOIS
dont 4,5 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus)
Cf. page P17 des Conditions Générales de Banque

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 6 / an.

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement non SEPA : 12 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 12 / an.

16 €/MOIS
dont 4,5 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Centre Loire

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 12 retraits / an.

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

Paielement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 12 paiements / an

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium²

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

**16 €/MOIS
dont 4,5 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance**

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 3 / an.

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit
(carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)
« Standard Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 2 / an

10 €/MOIS
dont 1 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèce au distributeur automatique de billet de la Caisse régionale Centre Loire

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Païement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

**10 €/MOIS
dont 1 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance**

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus²

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

NOUVELLE OFFRE EKO (offre commercialisée à partir du 29/04/2026 - Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'à septembre 2026)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

GRATUIT

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.

L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Eko (suite)

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5 €/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Paiement par carte ¹

En euro ² dans un pays de l'EEE

GRATUIT

Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »

**EN OPTION :
1€/MOIS
(cotisation carte)**

Paiement en euros ² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).

Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus

Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ² ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois

**1€/RETRAIT
À PARTIR DU 4^{EME}
RETRAIT/MOIS**

Assurance de la banque au quotidien (en option)

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois

**EN OPTION :
1€/MOIS**

¹ Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre

² Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

Offres qui ne sont plus commercialisées

ANCIENNE OFFRE EKO (Eko by CA offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Eko Mastercard » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2,00 €/MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42 € / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



Document informatif à vocation non-publicitaire

Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre Loire - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 8 allée Samuel Paty 18920 BOURGES cedex immatriculée au RCS de BOURGES sous le n° 398 824 714; Inscrit à l'ORIAS sous le n° 07009045 en qualité de courtier d'assurance, Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 1801 2021 000 000 001 délivrée par la CCI du Cher, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant unique CITEO : FR234430_01HLWI.



ADDENDUM/
À partir du 25/06/2026

PARTICULIERS Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires
En vigueur à partir du
25/06/2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/02/2025. Il comprend les modifications liées à l'exonération des frais à l'étranger de toute la gamme Ma Banque Au Quotidien, EKO, Essentiel, Premium, Prestige.



Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billet de la Caisse régionale Centre Loire

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devise², dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paieement par carte³

Paieement par carte en euro ou en devise², dans et hors d'un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium⁴

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régali, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Mon Sécuricoffre +

50 Go

**34,65€/MOIS
DONT 4,50€
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE**

¹ Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.

² Hors frais de conversion monétaire.

³ Avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits.

⁴ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Centre Loire

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devise², dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paieement par carte³

Paieement par carte en euro ou en devise², dans et hors d'un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium⁴

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

16€/MOIS
DONT 4,50€
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE

¹ Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.

² Hors frais de conversion monétaire.

³ Avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits.

⁴ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billet de la Caisse Régionale Centre Loire

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devise², dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paielement par carte²

Paielement par carte en euro ou en devise³, dans et hors d'un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus⁴

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

**10€/MOIS
DONT 4,50€
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE**

¹ Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.

² Hors frais de conversion monétaire.

³ Avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits.

⁴ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Eko (offre commercialisée à partir du 29/04/2026 - Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'à septembre 2026)

Gestion du compte	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique). Facturation de 5€/mois en cas de non-usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Fourniture d'une carte de débit physique (carte de paiement à autorisation systématique).	
Paieement avec la carte virtuelle et la carte physique en option	GRATUIT
Paieement par carte en euro ou en devise ¹ , dans et hors d'un pays de l'EEE	
Retrait avec la carte physique en option	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billet de la Caisse Régionale Centre Loire	GRATUIT
Retrait d'espèces en euro ou en devises ¹ , en France, dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	1€/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{EME} RETRAIT/MOIS
Retrait d'espèces en devises ¹ dans un pays hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	GRATUIT
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION : 1€/MOIS

¹ Hors frais de conversion monétaire.



Document informatif à vocation non-publicitaire

Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre Loire - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 8 allée Samuel Paty 18920 BOURGES cedex immatriculée au RCS de BOURGES sous le n° 398 824 714; Inscrit à l'ORIAS sous le n° 07009045 en qualité de courtier d'assurance, Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 1801 2021 000 000 001 délivrée par la CCI du Cher, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant unique CITEO : FR234430_01HLWI.